

Le 27 octobre 2021

COMMUNIQUE DE PRESSE

Evacuation des locaux du siège de l'ARS Occitanie à Montpellier

La Direction générale de l'Agence régionale de santé Occitanie a pris ce jour la décision de faire évacuer de façon préventive et jusqu'à nouvel ordre l'ensemble de ses personnels implantés dans ses locaux à Montpellier (Siège régional et Direction départementale de l'Hérault, implantés dans le quartier du Millénaire).

Cette décision fait suite aux conclusions d'une expertise immobilière reçues ce matin. Ce rapport d'expertise conclue à un risque avéré pour la sécurité d'une partie de l'immeuble concerné. Des travaux doivent être engagés sur site pour éviter tout risque d'effondrement lié à des désordres profonds constatés sur la structure de cet immeuble de bureaux.

A compter de demain, toutes les équipes du siège de l'ARS Occitanie à Montpellier poursuivent leurs activités en télétravail. L'ARS s'est organisée pour qu'il n'y ait pas d'impact sur l'exercice de ses missions. Cette continuité est organisée en lien étroit avec les équipes régionales de l'ARS à Toulouse et avec chacune des délégations départementales de l'Agence.